



Décharge pour séance d'essais

L'utilisation du mur du gymnase Chantal Mauduit est réservé aux membres licenciés du club Heidi Escalade, qui sont de ce fait, couverts par une assurance liée à la licence F.F.M.E. Toute personne pratiquant une ou deux séance(s) maximum à titre d'essai ou de découverte de l'activité, ne peut compter en cas d'accident, que sur sa propre assurance en responsabilité civile.

Je soussigné, déclare avoir pris connaissance de ce règlement ainsi que du règlement intérieur de l'association Heidi Escalade et m'engage à remplir les conditions d'inscription* au club pour continuer à pratiquer l'activité.

Fait à Bruz le :

Signature :

** Certificat médical + Cotisation*



Décharge pour séance d'essais

L'utilisation du mur du gymnase Chantal Mauduit est réservé aux membres licenciés du club Heidi Escalade, qui sont de ce fait, couverts par une assurance liée à la licence F.F.M.E. Toute personne pratiquant une ou deux séance(s) maximum à titre d'essai ou de découverte de l'activité, ne peut compter en cas d'accident, que sur sa propre assurance en responsabilité civile.

Je soussigné, déclare avoir pris connaissance de ce règlement ainsi que du règlement intérieur de l'association Heidi Escalade et m'engage à remplir les conditions d'inscription* au club pour continuer à pratiquer l'activité.

Fait à Bruz le :

Signature :

** Certificat médical + Cotisation*